UNIVERSITÉ DE MONTPELLIER

DIPLOME D'ETAT D'AUDIOPROTHESISTE

Niveau d'étude visé
BAC +3

ECTS
0 crédits

Durée
3 ans

Structure de formation
Faculté de pharmacie

Parcours proposés

- 1ère année du diplôme d'état d'audioprothésiste
- 2ème année diplôme d'état d'audioprothésiste
- 3ème année diplôme d'état d'audioprothésiste

Présentation

Date de création : 1967

Formation régie par le décret n°2001-620 du 10 juillet 2001

Objectifs

Enseigner les techniques de l'appareillage des déficients auditifs en prenant en compte le choix, l'adaptation, la délivrance, le contrôle d'efficacité l'aide auditive ainsi que l'éducation prothétique de la personne appareillée.

Savoir faire et compétences

- choix de l'aide auditive, adaptation, délivrance, contrôle d'efficacité immédiate et permanente de l'aide auditive et éducation prothétique du déficient de l'ouïe appareillée.

- faire des mesures de nuisances sonores et choisir les moyens de protections individuelles et collectives.

Organisation

Admission

Conditions d'accès

* Etre titulaire du baccalauréat (bac S recommandé) ou d'un titre admis en équivalence
* Réussite à l'examen d'admission qui comporte :
* Des épreuves écrites : mathématiques, physique et biologie. Les sujets sont conçus sur la base des programmes de terminale scientifique de l'année en cours (hors spécialité). Il faut avoir une **moyenne supérieure ou égale à 8/20** pour être admissible aux épreuves complémentaires.
* Des épreuves complémentaires de culture générale ainsi que des tests psychotechniques.
* Les étudiants de terminale pourront passer le concours mais ne pourront être admis que sous réserve de l'obtention du baccalauréat.
* **Il faut avoir une moyenne de 10/20 entre l'écrit et les épreuves complémentaires pour être admis en 1ère année.**

Pré-requis nécessaires

Informations non contractuelles.
Dernière mise à jour le 01 septembre 2020

Baccalauréat de l'enseignement du second degré ou d'un titre admis en dispense ou en équivalence du baccalauréat en vue de la poursuite d'études dans les universités. Admission via parcoursup.

Lieu(x)

Montpellier

Et après

Poursuites d'études

Le titulaire du Diplôme d'Etat d'Audioprothésiste peut être admis en 1ère année du Master mention Biologie Santé parcours Neuroprothèses Sensorielles et Motrices.

Insertion professionnelle

- Centres de correction auditive

- Fabricants d'aides auditives

- Mesures et lutte contre les nuisances d'origine acoustique

Infos pratiques

Contacts

Responsable pédagogique

Jean-Luc Puel

jean-luc.puel@univ-montp1.fr

Laetitia Thibon

laetitia.thibon@umontpellier.fr

Informations non contractuelles.
Dernière mise à jour le 01 septembre 2020

Programme

Organisation

Les études en vue du diplôme d'Etat d'audioprothésiste ont une durée de trois ans. Elles comportent des enseignements théoriques, des enseignements dirigés, des enseignements pratiques, des stages et la soutenance d'un mémoire de recherche.

1ère année du diplôme d'état d'audioprothésiste

2ème année diplôme d'état d'audioprothésiste

3ème année diplôme d'état d'audioprothésiste

Informations non contractuelles.
Dernière mise à jour le 01 septembre 2020